
Canada

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'APPLICATION DE LA LOI
 Application de la loi en environnement



 ENFORCEMENT BRANCH
 Environmental Enforcement

Application des lois environnementales fédérales










Daniel JG Bidal, B.Sc., B.Ed., MAP

respect respecter protéger protéger conserver conserver respect



Canada

APPLICATION DE LA LOI EN ENVIRONNEMENT | ENVIRONMENTAL ENFORCEMENT

Organisation au Québec

- Bureau de Montréal
 - Section des Inspections
 - 4 équipes de 6-7 agents
 - Section des Enquêtes
 - 6 enquêteurs
 - Section des Renseignements
 - 2 agents
- Bureau de Québec
 - Inspections et enquêtes
 - 10 agents

respect respecter protéger protéger conserver conserver respect



Canada

APPLICATION DE LA LOI EN ENVIRONNEMENT | ENVIRONMENTAL ENFORCEMENT

Lois principales

- Il y a deux lois principales soit:
 - *La Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999*
 - *La Loi sur les pêches*
 - Spécifiquement – les dispositions concernant les interdictions générales et les règlements qui en découlent
 - Appliquée par Environnement Canada selon un délégué du Premier Ministre depuis 1978

respect respecter protéger protéger conserver conserver respect


Canada

APPLICATION DE LA LOI EN ENVIRONNEMENT | ENVIRONMENTAL ENFORCEMENT

Politiques

Environnement Canada s'est doté d'une politique d'application qui a pour but de faire connaître aux organisations et personnes assujetties aux lois et règlements ce qui est attendu et ce qui peut se produire lorsqu'il y a des infractions.

respect respecter protéger protéger conserver conserver respect

APPLICATION DE LA LOI EN ENVIRONNEMENT | ENVIRONMENTAL ENFORCEMENT

respect respecter protéger protéger conserver conserver respect

APPLICATION DE LA LOI EN ENVIRONNEMENT | ENVIRONMENTAL ENFORCEMENT

Principes directeurs des politiques

- L'observation de la Loi est obligatoire
- Application juste, prévisible et cohérente
- Accent sur la prévention de la pollution
- Accent sur la communication
- Intervention face à toutes les infractions présumées
- Inciter toute personne à signaler toute infraction

Environment Canada | Environnement Canada

Canada

respect respecter protéger protéger conserver conserver respect

APPLICATION DE LA LOI EN ENVIRONNEMENT | ENVIRONMENTAL ENFORCEMENT

Les vérifications environnementales

- En vertu de la politique
 - Les agents ne demanderont pas les rapports de vérifications environnementales au cours d'inspections régulières
 - Peuvent être exigés si
 - Infraction a été commise
 - Résultats nécessaires comme preuve dans le cours d'une enquête
 - Information nécessaire n'est pas disponible ailleurs

Environment Canada | Environnement Canada

Canada

respect respecter protéger protéger conserver conserver respect

APPLICATION DE LA LOI EN ENVIRONNEMENT | ENVIRONMENTAL ENFORCEMENT

Pour plus d'informations

Daniel JG Bidal
 Gestionnaire intérimaire
 Division de l'Application des Lois en Environnement,
 Environnement Canada, Région du Québec

À Québec:
 (418) 648-3471

À Montréal:
 (514) 496-6672

Environment Canada | Environnement Canada

Canada

respect respecter protéger protéger conserver conserver respect